

CONDITIONS DE BANQUE 2026 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES, ONG ET ASSOCIATIONS

(À partir du 16 février 2026 en F CFA HT)

I- CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE	
1.1. Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1 Dépôt à terme sociétés, ONG et Associations	>10 000 000
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (Sociétés) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3 Compte courant	Gratuit
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes (Sociétés, Artisans, Entreprises individuelles)	Gratuit
1.1.1.5 Autres types de comptes	RAS
1.1.1.6 Assurance décès accidentel associé au compte courant	RAS
1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Dépôts à terme sociétés, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2 Compte d'instruments financiers (Sociétés) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3 Compte courant (Sociétés et Entreprises individuelles)	Gratuit
1.2.4 Lettre de clôture juridique (À l'initiative du client/de la Justice)	N/A
1.2.5 Autres types de clôture de comptes	Gratuit
II- SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	TBB (taux actuel 9 %) + 4 points
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	7%
2.1.1.2 Commission du plus fort découvert	
*PME - PMI - Associations & ONG	0,05% min 5 000
*Grandes entreprises	0,05% min 10 000
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,0125 % min 5 000
*PME - PMI - Associations & ONG	0,0125% min 5 000
*Grandes entreprises	0,0125% min 10 000
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte autorisé	100 000
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte non autorisé	0,5% min 100 000
Dépassement sur compte	+2 points + commission de PFD 0,05%
2.1.1.6 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
• Sociétés (SA - SARL - EURL - GIE)	10 000 F/mois
• Associations et ONG	5 000 F/mois
• TPE / TPI	7 000 F/mois
• Pack Business	8 500 F/mois
2.1.1.7 Arrêté de compte (Juridique)	N/A
2.1.2 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	5 000
2.1.2.1 Relevés de compte	
2.1.2.2 Mensuel (format classique)	Gratuit pour un relevé par mois
2.1.2.3 À la demande (en dehors du mois en cours)	2 000 F/page
À la demande de l'Administration fiscale	Gratuit
Relevé quotidien par message Swift MT 940 (tarif mensuel)	Gratuit
2.1.2.4 Autre type de relevé de comptes	
2.1.3 Attestations bancaires	
2.1.3.1 Attestation de solde	50 000
2.1.3.2 Attestation de non engagement	60 000
• Autres types d'attestations bancaires	
*Attestation financière :	
- si caution de soumission délivrée par BOA	50 000
- si caution délivrée par autre banque	75 000
*Attestation de virement bancaire (délivrance visa pour études)	60 000
*Attestation de confirmation des soldes de comptes (sans frais de port)	50 000 F
*Attestation de ressources	60 000
*Attestation de ligne de crédit	50 000
*Attestation d'engagement	60 000
*Attestation de compte (à usage domestique)	25 000
*Attestation de capacité financière	50 000
*Attestation de bonne relation	50 000
*Attestation d'ouverture de compte	25 000 F + TAF
*Attestation de recommandation	N/A
*Confirmation de solde auditeur	60 000
*Information à caution (envoi à la charge du débiteur cautionné)	20 000
2.1.4 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 F (perçus par les Impôts)
2.1.5 Frais pour procuration	N/A
2.1.6 Conditions créditrices	
2.1.6.1 Produits d'épargne	Cf. Conditions clientèle des Particuliers
2.1.6.2 Autres dépôts	Consulter l'agence
2.1.6.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	DAT : négociables au cas par cas
2.1.6.4 Autres types de conditions créditrices	RAS
2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier :	
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	Gratuit
Chèques non barrés	5 000 F le chéquier (perçus pour le compte du Trésor Public)
2.2.1.1.2 Lettres chèques	À facturer suivant coût d'impression
Droits de timbre / chèque non barré	À reverser au Trésor Public
2.2.1.1.3 Chèques de banque UEMOA	Confère Transferts au point 9.4.2
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
2.2.1.2 Certification de chèques	0,1% min 5 000 - max 25 000
2.2.1.3 Frais pour annulation de chèque de banque/ chèque certifiés	5 000
2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	6 000 F/chèque max 5 feuillets ou 1 carnet 25 000
2.2.1.5 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	N/A

2.2.1.6 Frais de destruction de chéquier	7 500 F/mois à partir du 3e mois
2.2.1.7 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
• BOA/BOA : à la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	20 000
• BOA/autres banques : à la charge de l'émetteur	20 000
• Chèque autres banques/Bénéficiaire client BOA	0,2% min 15 000 - max 20 000
• Frais de dossier d'interdit bancaire	25 000
2.2.1.8 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Suivant tarification en vigueur
2.2.1.9 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	
• Sur la place	Suivant tarification en vigueur
• Afrique (sauf DHL)	30 000
• Hors Afrique (sauf DHL)	50 000
2.2.1.10 Assurance perte et vol de moyens de paiement	Cf. 2.2.1.13 Clientèle des Particuliers
2.2.1.11 Encaissement de chèques	
• Chèque Bénin	Gratuit
• Remise effets Bénin	10 000
• Chèques et effets libres tirés sur la place :	
• Dates de valeur	
*Si chèque reçu avant 16h	J+1
*Si chèque reçu après 16h	J+2
2.2.1.12.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	
• Commission d'encaissement	Gratuit
• Commission de paiement	Gratuit
• Frais de port	Gratuit
• Date de valeur	J+3
2.2.1.12.2 Chèques et effets déplacés Zone UEMOA	
• Frais d'encaissement	Gratuit
• Retour impayé (imputable au client)	0,20 % min 15 000 Max 20 000
2.2.1.13 Encaissement de chèques hors UEMOA	Cf. points 9.1 à 9.3
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1 Carte privative	
2.2.2.1.2 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1 Retraits au GAB de la Banque du client	N/A
2.2.2.1.2.2 Consultation de solde aux GAB de la banque du client	N/A
2.2.2.1.2.3 Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	N/A
2.2.2.1.2.4 Mini relevé	
• Alerte électronique	N/A
• Avis d'opéré	N/A
2.2.2.1.2.5 Frais de gestion mensuels	BOA MAUVE et BOA TURQUOISE
2.2.2.1.2.6 Frais annuels	N/A
2.2.2.1.3 Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A
2.2.2.1.4 Cartes interbancaires internationales (avec VISA etc.)	
VISA Corporate BLUE (Valable 3 ans)	24 000 F TTC / an (en prélèvement unique)
2.2.2.1.4.1 Retrait GAB BOA	Gratuit
2.2.2.1.4.2 Retrait GAB confrères du BÉNIN et UEMOA	550 F TTC
2.2.2.1.4.3 Retrait GAB hors BÉNIN (hors UEMOA)	2,5% + 2 000 F TTC
2.2.2.1.4.4 Transfert de carte à carte	
• Achat sur TPE BOA	Gratuit
• Achat sur TPE international	2,5% + 2 000 F TTC
• VISA CORPORATE ELITE (Valable 3 ans)	50 000 F TTC / an (en prélèvement unique)
• Retrait GAB BOA	Gratuit
• Retrait GAB confrères du BÉNIN et UEMOA	550 F TTC
• Retrait GAB hors BÉNIN	2,5% + 2 000 F TTC
• Transfert de carte à carte	Gratuit
• Achat sur TPE BOA	Gratuit
• Achat sur TPE International	2,5% + 2 000 F TTC
• VISA GOLD (Valable 3 ans)	50 000 F TTC / an (en prélèvement unique)
• Retrait GAB BOA	Gratuit
• Retrait GAB confrères du BÉNIN et UEMOA	2 000
• Retrait GAB hors BÉNIN	2,5% du montant (min 2 500)
• Transfert de carte à carte	Gratuit
• Achat sur TPE BOA	Gratuit
• Achat sur TPE International	2,5% + 2 000 F TTC
• VISA PLATINUM (Valable 3 ans)	120 000 F TTC / an (en prélèvement unique)
• Retrait GAB BOA	Gratuit
• Retrait GAB confrères du BÉNIN et UEMOA	500 F TTC
• Retrait GAB hors BÉNIN	2,5% + 2 000 F TTC
• Transfert de carte à carte	Gratuit
• Achat sur TPE BOA	Gratuit
• Achat sur TPE international	2,5% + 2 000 F TTC
2.2.2.1.5 Carte prépayée	Non commercialisé (NC)
2.2.3 Virements et Prélèvements	
2.2.3.1 Virements	
2.2.3.1.1 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
Virement sans provision : commission de rejet	N/A
2.2.3.1.2 Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	6 000
2.2.3.1.3 Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.4 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
• 0 à 500 000	5 000
• 500 001 à 2 000 000	10 000
• 2 000 001 à 10 000 000	15 000
• 10 000 001 à 50 000 000	25 000
• >50 000 000	35 000

CONDITIONS DE BANQUE 2026 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES, ONG ET ASSOCIATIONS

(À partir du 16 février 2026 en F CFA HT)

2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
	• Nationaux	Gratuit
	• Communautaires	Gratuit
	• Internationaux	Gratuit
	• EURO	
	- Clients	
	*Commissions	Franco
	*Frais de Correspondant (frais à rembourser par le client)	7 000
		(suivant le correspondant)
	- Non Clients	
	*Commissions	0,25% Min 10 000
	*Frais de dossier	5 000
	*Frais de Correspondant (frais à rembourser par le client)	7 000
		(suivant le correspondant)
	*Commissions CRP	1 000
	• Autres devises	
	- Clients	
	*Frais de Correspondant (frais à rembourser par le client)	Min 3 500 Max 7 000
	- Non Clients	
	*Frais de Correspondant (frais à rembourser par le client)	Min 3 500 Max 7 000
	*Commissions d'intervention	0,25 % min 10 000
	*Frais de dossier	5 000
	*Commissions CRP	1 000
2.2.3.1.6	Appel de fonds	
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	
	• BOA / BOA (intra groupe)	10 000 + Frais SWIFT 15 000
	• BOA vers autre banque de la place ou UEMOA	N/A
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	Gratuit
	Virement ponctuel	N/A
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission) bénéficiaire autres banque	
	• Par fichier électronique	
	• Par fichier manuel	
	• 0 à 5 bénéficiaires	6 000
	• 6 à 10 bénéficiaires	10 000
	• Plus de 10 bénéficiaires	20 000
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	1/1 000 min 5 000 max 50 000 Réception à la charge du bénéficiaire Emission à la charge du donneur d'ordre
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération :	
	• Vers un compte interne (BOA/BOA)	Gratuit
	• Vers un compte interne autre banque de la place ou UEMOA : par SICA pour montant < 50 millions F et par RTGS pour montant > 50 millions F	6 000 F/Opération
	• Télépaiement des Impôts / GUCE et divers	Gratuit
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	6 000 F/Opération
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	2 500 F/Opération
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	N/A
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	N/A
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	N/A
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur escompte d'effets	
	• Commission de tirage	0,5% HT
	• Frais de dossier	30 000
	• Commission de bordereau	0,30 %/an + TAF min 50 000
	• Agios	13 % + TAF
	• Prorogation d'échéance	Taux initial + 2 %/an + TAF
	• Commission d'impayé	0,2 %/mois ind min 20 000 + TAF
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	10 000
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	0,30% min 50 000
2.2.3.3.4	Port de lettre	Zone UEMOA : 30 000 Reste du monde : 50 000
2.2.3.3.5	Frais de protêt	30 000
2.2.3.3.6	Frais de prorogation d'échéance	+ 2 points
2.2.3.3.7	Autres effets de commerce	N/A
III- SERVICES BANCAIRES		
3.1 DATES DE VALEURS APPLIQUÉES		
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	
	• BOA (dans la même banque)	J+1
	• Autres banques	J+3
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versements et retraits d'espèces	
	• Versements	J
	• Retraits	J
3.1.6	Livrets d'épargne	N/A
3.2 Frais liés aux services bancaires		
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit

3.2.3	Emission chèque de banque en F CFA	Voir 9.4
	*Zone UEMOA	Voir 9.4.1
	*Zone Hors UEMOA	Voir 9.4.2
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	Voir 9.4.2
3.2.5	Demande d'opposition	5 000 F/feuille max 25 000 F pour le carnet
3.2.6	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	35 000
	Main levée sur saisies / ATD	35 000
3.2.7	Protêt	30 000
3.2.8	Frais de circularisation	60 000
3.2.9	Changement de signature	Gratuit
3.2.10	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.11	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.12	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.13	Frais de nantissement	
	*Nantissement sous seing privé	100 000
	*Nantissement notarié	100 000
3.2.14	Frais de saisie attribution (ATD)	35 000 + TAF
3.2.15	Frais de reclassement	N/A
3.2.16	Autres types de services bancaires	
	• Commission de modification de garantie (non formalisée)	60 000
	• Commission de dérogation de mise en place de crédit	100 000
	• Commission de renonciation au crédit	1% Flat
	• Commission d'urgence	0,5 % à 1 % Flat du montant
IV- SERVICE BANQUE À DISTANCE		
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	
4.2	Banque en ligne	Gratuit
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
	Banques locales	5 000
	Banques UEMOA	5 000
4.4	Services SMS	Gratuit
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile Entreprises	Gratuit
	TPE	2 000
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.7	Autres types de services banque à distance	N/A
V- GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT		
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	N/A
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Frais d'expédition
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Frais d'expédition
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	N/A
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Cf 2.2.3.1
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X F CFA (montant à préciser)	Cf 2.2.3.1
5.8	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	N/A
VI- OPÉRATIONS SUR TITRES		
6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	1,4 % du montant de la transaction
	Droits de garde	
	• 0-10M F CFA	0,2 %
	• > 10M F CFA	0,18 %
6.3	Relevé mensuel	Gratuit
6.4	Relevé de titres à la demande	Gratuit
6.5	Autres types d'opérations sur titres	
VII- OPÉRATIONS DE CHANGE		
7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	RAS
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	RAS
7.4	Autres types d'opération de change	
	• Achat et vente de devises :	
	• EURO	
	• Achat	Franco
	• Vente à un client	2% + TAF min 5 000
	• Vente à un non client	3% + TAF min 5 000
	• USD	
	• Achat	Franco
	• Vente à un client	2% + TAF min 5 000
	• Vente à un non client	3% + TAF min 5 000
	• Autres	
	• Achat	Cours du jour
	• Vente à un client	Vente client : 2% + TAF min 5 000
	• Vente à un non client	3% + TAF min 5 000
VIII- OPÉRATIONS DE CRÉDIT		
8.1 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB⁽²⁾ + Marge)		
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD + Marge)	TBB (9%) + 4 points + TAF
	Commission par découvert accordé :	
	commission de traitement	1% HT min 50 000
	Commission d'impayé	10 000 F/échéance impayée
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	TBB (9%) + 4 points + TAF
	Commission sur facilités d'Escomptes :	
	commission de traitement	1% HT min 50 000
	Commission d'impayé	10 000 F/échéance impayée

CONDITIONS DE BANQUE 2026 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES, ONG ET ASSOCIATIONS

(À partir du 16 février 2026 en F CFA HT)

8.1.3	Crédits à court terme (MTD + Marge)	13% / an + TAF
	Frais de dossier	1% min 150 000 - max 5 000 000
	Commission de traitement	1,00%
	Remboursement anticipé avec recharge	1%
	Remboursement anticipé sans recharge	4%
	Retard de paiement	10 000 F/échéance impayée
	Commission de non utilisation de ligne de crédit d'investissement	0% pendant 3 mois puis 0,2% / trimestre
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD + Marge)	TBB + 4 points
	Commission du plus fort découvert	
	*PME, PMI, Associations & ONG	0,05% min 5 000
	*Grandes entreprises	0,05% min 10 000
	Commission d'impayé	10 000 F/échéance impayée
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)	13% + TAF
	Frais de dossier pour les montants < 5 000 000 F CFA	1% min 150 000 - max 5 000 000
	Commission de traitement pour les montants > 5 000 000 F CFA	1% Flat
	Commission d'engagement	1 % du montant
	Commission de restructuration	1%
	Remboursement anticipé avec recharge	1%
	Remboursement anticipé sans recharge	4%
	Retard de paiement	10 000 F/échéance impayée
8.1.6	Crédit-bail	Contacteur l'agence
8.1.6.1	Mobilier	Contacteur l'agence
8.1.6.2	Immobilier	Négociable en fonction du montant et du projet
	Crédit-bail à court terme (MTD + Marge)	Loyers fixés selon les modalités du contrat
	Frais de dossier	Se référer au contrat CB
	Commission de traitement	1%
	Remboursement anticipé	4% du montant à rembourser + TVA
	Retard de paiement	10 000 F/échéance impayée
	Crédit-bail à moyen et long terme (MTD + Marge)	Loyers fixés selon les modalités du contrat
	Frais de dossier	Se référer au contrat CB
	Commission de traitement	1%
	Remboursement anticipé	4% du montant à rembourser + TVA
	Retard de paiement	10 000 F/échéance impayée
8.1.7	Financement en devises	N/A
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	Négociable
8.1.9	Autres financements en devises	RAS
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	
	Avalisé	Négociable
	Non avalisé	TBB + 4 points + TAF
	Frais de dossier	50 000
	Commission de bordereau	0,30 %/an + TAF min 50 000
	Prorogation d'échéance	Taux initial + 2 %/an + TAF
	Commission d'impayé	10 000 F/échéance impayée
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	
	*Avances DAT	
	• < à 80% du DAT	Taux DAT + 2 points
	• 80% < DAT < à 100%	Taux DAT + 4 points + TAF
	• Comm de bordereaux	N/A
	*Avances sur marchés nantis	Mêmes conditions que les commissions d'avance sur marché (ligne N°2.2.3.3)
	*Avances sur décomptes certifiés	Mêmes conditions que les commissions d'avance sur marché (ligne N°2.2.3.3)
	• Dépassement sur découvert autorisé	Mêmes conditions que les commissions d'avance sur marché (ligne N°2.2.3.3)
	• Débit par dépassement ponctuel	Mêmes conditions que les commissions d'avance sur marché (ligne N°2.2.3.3)
	*Crédits divers	
	• Taux	Fonction du montant, de la nature du financement et de la durée du prêt
	• Remboursement par anticipation	4% hors recharge
	• Attestation d'engagement	60 000
	• Attestation de non engagement	60 000
	• Commission de rachat	N/A
	• Commission d'impression du tableau d'amortissement pour crédit en cours	30 000 Flat
	• Restructuration	1 % HT
	*Prêt consortial	
	• Traitement des dossiers au cas par cas.	
	• Com de participation :	0,5% montant du prêt
	• Com d'arrangement	Com de banque agent : 0,5% du prêt
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	Négociable en fonction du montant et du projet
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	Négociable en fonction du montant et du projet
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Caution sur marchés	Cf 8.2.2
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	1 % /Trim ind + TAF min 75 000
	Commission sur promesse de caution	1 % /Trim ind + TAF min 75 000
	Commission d'engagement	1 % /Trim ind + TAF min 75 000
	Commission sur caution de soumission	1 % /Trim ind + TAF min 75 000
	Amendement / Annulation	75 000
	Garanties notifiées	100 000 +TAF
	Frais de dossier	1%
8.2.3	Aval de traites	
	Autres garanties	1 % / trim ind min 75 000

	Frais d'annulation	75 000
	Frais d'amendement	75 000
	Garanties notifiées	100 000 +TAF
	Frais de dossier	75 000 + TAF
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	100 000 + TAF
	Nantissement de marché ou délégation de créance	50 000 + TAF
	Caution d'ordre pour banque étrangère	Négociable
	Recueil de garanties personnelles	50 000
	Recueil de garanties réelles	100 000 + TAF
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	60 000
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	N/A
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	N/A
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	1% Négociable du montant du crédit
8.3.6	Demande de décompte	N/A
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	10 000
8.3.8	Frais d'échéance impayée Selon périodicité	Selon périodicité
8.3.9	Commission d'engagement	1 %/trimestre Indivisible + TAF min 75 000
8.3.9.1	Frais et commissions d'escompte	Cf. 8.1.10
	Frais de dossier	30 000
	Commission de bordereau	0,30 % l'an + TAF min 50 000
	Agios	13 % + TAF
	Prorogation d'échéance	Taux initial + 2% l'an + TAF
	Commission de prorogation de ligne (le prélèvement est effectif si le report de la validité d'une autorisation, est du fait du client)	1 % sur la durée de la prorogation min 50 000
	Commission d'impayé	0,2 % min 20 000 + TAF
8.3.9.2	Cautions et avals	Cf. 8.2
	Commission de tirage	0,5% HT
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	75 000 + TAF
IX-	OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	
9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation – commission rapatriement	N/A
9.1.1.2	Commission d'encaissement	0,35 % min 25 000
	Commission de transfert	0,50% min 30 000
9.1.1.3	Frais d'envoi	0,10 % min 8 000 max 15 000
9.1.1.4	Commission pour retour d'effet impayé	0,30% min 15 000 + frais correspondant
9.1.1.5	Commission pour retour de chèque impayé	0,30% min 15 000 + frais correspondant
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	N/A
9.1.2	Autres devises	La banque n'accepte ni les chèques ni les effets des non clients
9.1.2.1	Commission de transfert	0,60 % min 30 000
9.1.2.2	Commission d'encaissement	0,35 % min 25 000
9.1.2.3	Frais d'envoi	0,10 % min 10 000 max 15 000
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	N/A
9.1.2.5	Commission pour retour de chèque impayé	0,30% min 15 000 + frais correspondant
9.2	Emission de chèques et effets en devises	Voir 9.4.2
9.2.1	Euro	N/A
9.2.1.1	Frais de dossier	N/A
9.2.1.2	Commission de transfert	N/A
9.2.1.3	Taxe (Commission BCEAO)	N/A
9.2.1.4	Frais swift	N/A
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	N/A
9.2.2	Autres devises	
9.2.2.1	Frais de dossier	5 000
	Commission de transfert	0,5 % min 30 000
9.2.2.2	Taxe (TTHU)	RAS
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	RAS
9.2.2.4	Frais SWIFT	15 000
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	N/A
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
	Reçus de la zone UEMOA	Gratuit
	Retour impayé (imputable au correspondant)	0,2 % min 75 000 - max 100 000
	Frais de dossier	7 000
9.3.2	Reçus de l'étranger (Hors UEMOA)	
	Frais d'encaissement	
	*Domiciliés	0,20 % min 15 000
	*Non domiciliés	0,35 % min 15 000
9.3.3	Frais de manipulation	N/A
9.3.4	Frais de Swift	15 000
9.3.5	Frais de port de lettre	N/A
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	N/A
9.3.7	Frais fixe d'impayés (variable et imputable au correspondant)	0,2 % min 75 000 max 100 000
	TTHU	0,60%
	Commission domiciliation import	30 000
	Frais de dossier	10 000
9.4	Transferts (par SWIFT ou par chèque)	
9.4.1	Transferts zone UEMOA	15 000
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA (par SWIFT ou par chèque)	

CONDITIONS DE BANQUE 2026 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES, ONG ET ASSOCIATIONS

(À partir du 16 février 2026 en F CFA HT)

Frais de domiciliation	Si virements liés au règlement d'une importation de montant 10 000 000 + une commission de domiciliation 25 000
*EURO	
• Clients	
- Commissions de transfert	
* ≤ 100 000	0,5% sans min
* > 100 000	0,5% min 30 000
• TTHU	0,60%
• Swift (émission)	15 000
• Frais de Correspondant	Suivant Correspondant
• Frais de modification de transfert	15 000
• Frais swift sur modification	20 000
• Frais de dossier	5 000
• Non Clients	
- Commissions de transfert	
* ≤ 100 000	0,5% sans min
* > 100 000	0,6% min 20 000
• TTHU	0,60%
• Swift	15 000
• Frais de dossier	10 000
• Frais de Correspondant	Suivant Correspondant
*AUTRES DEVICES	
- Clients	
• Commissions de transfert	
* ≤ 100 000	0,5% sans min
* > 100 000	0,5% min 30 000
• Commissions de change	
* ≤ 100 000	0,3% sans min
* > 100 000	0,3% min 25 000
• TTHU	0,60%
• Swift	15 000
• Frais de modification de transfert	20 000
• Frais swift sur modification	5 000
• Frais de dossier	5 000
• Frais de Correspondant	Suivant Correspondant
9.4.3	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)
9.4.4	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)
9.4.5	Autres types de transferts TRADE EXPRESS
	• ≥ 1 000 000 ≤ 5 000 000 5 000
	• 5 000 001 à 150 000 000 10 000
	• 150 000 000 à 500 000 000 20 000
	• WESTERN UNION - MONEY GRAM - BOA EXPRESS - WALLET Cf. grilles tarifaires page 22 et suivantes
9.5	Opérations documentaires
9.5.1	Remise documentaire import
	REMDOC domiciliées à nos caisses
	Frais de dossier 25 000
	Commission de domiciliation 30 000
	- Commission de manipulation N/A
	- Commission de modification N/A
	- Commission d'encaissement 0,35% min 25 000
	- Commission de transfert 0,50% min 30 000
	- Commission d'Acceptation 30 000
	- Commission de Prorogation N/A
	- Commission de change tiré (Remise en devises) 0,30% min 25 000
	SWIFT simple 15 000
	Taxe Transfert Hors UEMOA 0,60%
	REMDOC domiciliées autre banque
	Frais de dossier 25 000
	Commission d'intervention 30 000
	Commission de transfert N/A
	Commission d'encaissement N/A
	SWIFT N/A
	Taxe Trsf hors UEMOA N/A
	Remdoc en souffrance (Com d'attente) N/A
	Frais de Renvoi dossier au Cédant 50 000
9.5.2	Remise documentaire export
	Frais de dossier 25 000
	Commission de Domiciliation 25 000
	Commission d'Encaissement 0,25% min 30 000
	Commission de Change-tiré (*) 0,30% min 25 000 pour les remises en devises uniquement
	SWIFT 15 000
	Frais de port DHL : 50 000
9.5.3	Crédit documentaire import
9.5.4	Ouverture de credoc
	Ouverture de credoc notifié
	Frais de dossier Avec ligne : 30 000 - Sans ligne : 75 000
	Commission d'ouvert. 1%/an prélèvement Trim min 25 000
	Swift ouverture 20 000
	Com Lettre de garantie pour absence de documents de transport 0,1% min 50 000
	Com de domiciliation 30 000
9.5.5	Utilisation du credoc
	Commission d'utilisation N/A
	Commission de paiement 0,40% minimum 50 000
	Commission d'acceptation 0,25%/mois indivisible, min 30 000

	Commission change tiré	0,30 % min 25 000 uniquement pour crédoc en devises
	SWIFT simple	15 000
9.5.6	Modification du credoc	
	• Commission de modification simple	30 000 F si frais à la charge ordonnateur et 75 000 F si frais à la charge du bénéficiaire
	• Commission de modification de Montant	1%/an prélèvement Trim. Min 30 000 + Swift simple 20 000
	• Commission de modification de Validité	1%/an prélèvement Trim indiv. Min 30 000 + Swift simple 20 000
	• Commission d'annulation	0,1% Min 50 000
9.5.7	Crédit documentaire export	
	• Bénéficiaire client de la banque	
	• Frais de dossier	30 000
	• Com Notification	0,2 % min 30 000
	• Com Confirmation	1%/an prélèvement Trim. Indiv Min 30 000
	• Com de transférabilité	0,15 % Min : 30 000
	• Frais de port /DHL	Afrique : 30 000 Hors Afrique : 50 000
	• Com de paiement	0,25 % min. 30 000
	• Com d'acceptation	1%/an prélèvement Trim. Indiv Min 30 000
	• Com modification simple	30 000
	• Com modification Montant	1%/an prélèvement Trim. Indiv Min 30 000 si crédoc confirmé
	• Com modification Validité	1%/an prélèvement Trim indivis Min 30 000 si crédoc confirmé
	• Bénéficiaire client Autre banque	
	• Com d'intervention	30 000
	• Frais de dossier	30 000
	• Frais de port	50 000
	• Com. de domiciliation (si montant sup. à 20 millions)	30 000
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	
9.5.9	Lettre de crédit	Cf. point 9.5.4
	Tierce détention : frais de dossier	100 000
X- AUTRES SERVICES (DIVERS)		
10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	20 000
10.1.2	30 à 60 jours	20 000
10.1.3	60 à 90 jours	20 000
10.1.4	Plus d'un an	30 000
10.1.5	Supplément par photocopie	RAS
10.2	Boîte à lettres	
10.3	Location de coffre-fort	RAS
10.4	Frais de reproduction de clé	RAS
10.5	Demande de renseignements sur client	N/A
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	N/A
10.7	Demande de renseignements financiers	60 000
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	60 000
10.9	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
10.10	Information annuelle des cautions	20 000
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	10 000
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
	• X < 1 000 000	50 000 + TAF
	• X > 1 000 000 < 10 000 000	100 000 + TAF
	• > 10 000 000	1% du montant max 500 000
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	N/A
	Commission sur dation en paiement	100 000
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détenteur ou opposition administrative	35 000
	Mainlevée sur saisie-arrêt/avis à tiers détenteur ou opposition administrative	35 000
10.13.1	Lettre d'avertissement	N/A
10.13.2	Lettre d'injonction	5 000 / Récidive : 25 000
10.14	Attestation d'avoirs	
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	Suivant tarification des relevés de comptes
10.16	Autres types de services	
10.17	Frais de recherche comptes dormants créditeurs	10 000
	Frais de retour NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée)	500
	Commission de change sur tenue de comptes en devises	0,20%

[1] Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle : 7%

Le taux effectif global (TEG) se calcule suivant la formule ci-après en intégrant la somme des commissions et frais :

$$\sum_{k=1}^{k=m} \frac{A_k}{(1+i)^k} = \sum_{p=1}^{p=n} \frac{A_p}{(1+i)^p}$$

i : le taux effectif global annuel (peut être arrondi à la première décimale).
k : le numéro d'ordre d'un déblocage de fond
Ak : le montant de déblocage numéro k
tk : intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k (exprimés en années et fractions d'années)

p : le numéro d'ordre d'une échéance de remboursement
n : le numéro d'ordre de la dernière échéance
Ap : le montant de l'échéance numéro p
tp : intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro p (exprimés en années et fractions d'années)